

La Joubarbe d'Aywaille, une plante protégée par la loi... menacée de destruction volontaire

Par **Joseph BEAUJEAN** - jbeaujean@hotmail.com

La Wallonie, et plus précisément la province de Liège compte parmi ses joyaux botaniques, une plante endémique rare, la Joubarbe d'Aywaille. Cette plante n'est connue, à l'état spontané, que d'une seule station, la Heid-des-Gattes, dans la vallée de l'Amblève entre Aywaille et Sougné-Remouchamps. Sous le prétexte de protéger le public d'éventuelles chutes de pierres, le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Aywaille a pris un Arrêté ordonnant le dynamitage de ce site remarquable, qui renferme outre la Joubarbe, bien d'autres végétaux et animaux très rares sinon uniques en Belgique. Des mesures alternatives ont pourtant été proposées pour éviter de tels accidents sur la petite route, construite dans des conditions "douteuses", qui longe l'Amblève au pied de la falaise.

Nous retraçons ici quelques faits saillants de l'histoire de la découverte de la Joubarbe endémique d'Aywaille qui est nommée actuellement *Sempervivum funckii* F. Braun ex Koch var. *aqualiense* Ed. Morren ainsi que des controverses qu'a provoquées son identification.

A partir de 1806, L.F.Thomassin (Imling 1768 - Liège 29 juin 1825), fonctionnaire à la préfecture du Département de l'Ourte(*), rédige, à la demande du Préfet Desmousseaux, son "Mémoire statistique du Département de l'Ourte" (A.E.Lg., Fonds français - Préfecture n° 452). Il s'adresse à deux botanistes locaux ayant déjà acquis une certaine réputation, afin d'établir, selon la méthode de Jussieu, la liste des plantes qui croissent dans le département. Il s'agissait du pharmacien P.E.Dossin (Liège 7 février 1777 - Liège 25 décembre 1852) et du docteur A.L.S.Lejeune (Verviers 23 décembre 1779 - Verviers 28 décembre 1858), qui à cette époque résidait à Ensival. Ils répondirent favorablement, en fournissant chacun un catalogue des plantes qu'ils avaient récoltées. Aucun de ces botanistes ne parle du *Sempervivum*, mais avaient-ils herborisé à Aywaille ? Rien ne le prouve. Tous les deux citent cependant *Artemisia campestris*, autre plante rare connue du site de la Heid des Gattes. Si Dossin ne donne aucune localité de ses propres récoltes, Lejeune indique pour cette armoise: "Aux Aguesses, commune d'Angleur" et ne parle donc pas de la station qui nous intéresse.

(*) A l'époque française Ourte s'écrivait sans h.

La première mention du *Sempervivum* d'Aywaille est faite cependant par

A.L.S. Lejeune lui-même, plus tard, en 1813 dans le Supplément de la Flore de Spa (p. 310) : *Sempervivum montanum minus* Decand. "Se trouve sur les rochers près de Sougnez, sur les murs et les rochers près de Malmédy, et sur les murs près de Verviers"

Dans le courant du mois de mai 1826, R. Courtois (Verviers 18 janvier 1806 - Liège 14 avril 1835) entreprend "une tournée botanique sur les bords de l'Amblève et de l'Ourte" en compagnie de Henri Stephens (Liège 28 septembre 1799 - Liège 23 décembre 1889), à cette époque jardinier à l'Université. Comme à son habitude, dès son retour à Liège, Courtois relate, dans une longue lettre à Lejeune, celle-ci datée du 30 mai 1826 (MS. ULg. 2649 f. 43-44), les péripéties de son voyage. Nous en extrayons le passage concernant le lieu qui nous intéresse: "Nous avons revu à Sougnez les plantes que vous savez propres à cette localité : l'*Artemisia campestris* qui couvre normalement tous les rochers, mais sans fleurs ; le *Lychnis dioica* dont nous n'avons pu voir qu'une touffe en fleurs, le *Thlaspi* ou *Lepidium campestre* qu'on trouve dans toutes les moissons qu'il infeste. Nous avons recueilli en nombre le *Geranium rotundifolium*". Curieusement pas un mot du *Sempervivum*, pas plus que dans : Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège (1828), où il écrit "à Sougnez, sur la rive droite, la *Lychnis viscaria* L., l'*Artemisia campestris*, le *Geranium rotundifolium*, le *Ceterach officinarum*, la *Festuca glauca* Schrad."

Rien non plus dans l'Index plantarum horti botanici leodiensis, publié en 1828 par H.M. Gaëde (Kiel 26 mars 1795 - Liège 2 janvier 1834) qui recense les plantes cultivées au jardin botanique de Liège.

De 1825 à 1830, Lejeune et Courtois éditent le "Choix de plantes de la Belgique". Dans le fascicule 15, publié en 1829, nous trouvons sous le n° 703 le "*Sempervivum montanum* L."

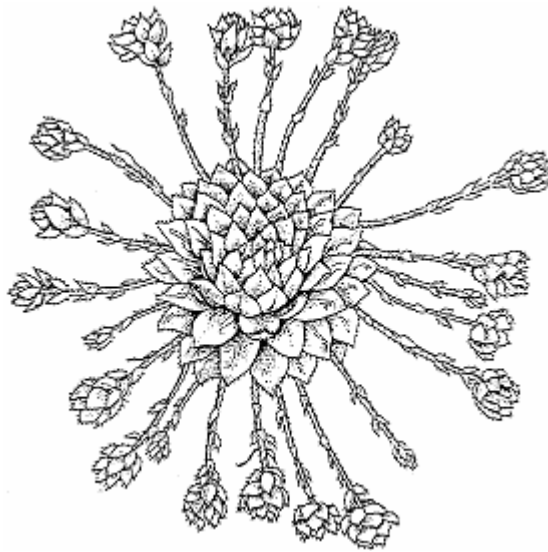
En 1831, Lejeune et Courtois, dans le Compendium florae belgicae (vol. II, p.119), citent une nouvelle fois la Joubarbe sous le nom de *S. montanum* L. Ils la localisent "In rupibus ad Amblevam prope Sougnez in Prov. Leod., murisque Malmundarii, Verviae", et se réfèrent au n° 703 du "Choix de plantes".

En 1835, un double malheur frappa Lejeune: la mort de sa fille adorée, Françoise Alexandrine, le 15 février et celle de son ami et collaborateur R. Courtois, le 14 avril. Ces circonstances amenèrent Lejeune à se replier sur lui-même et il fallut beaucoup d'insistance de la part de ses amis pour le décider à publier le manuscrit, prêt depuis longtemps, du troisième volume du Compendium. Ce n'est qu'à la page 374, dans les addenda et emendanda qu'il revient sur le *Sempervivum*; il le rapporte alors à *S. funckii* Braun, tout en gardant *S. montanum minus* DC., comme synonyme de la plante, laquelle "Habitat in locis indicatis in compendio".

En 1863, l'abbé Ch. A. Strail (Huy 9 décembre 1808 - Fonds de Forêt (Trooz) 25 mars 1893) publie sa Florule de Chaudfontaine et de Magnée et y signale (p. 296) *Sempervivum funckii* à "Fléron, sur les murs, A.R." : il y avait certainement été introduit, comme à Malmédy et à Verviers, ce qui

n'est pas surprenant car cette plante devait avoir exercé une fascination certaine sur les botanistes de l'époque.

Les choses resteront telles quelles jusqu'en 1873, année d'une session extraordinaire en Belgique, de la Société botanique de France. A cette occasion Edouard Morren (Gand 2 décembre 1833 - Liège 28 février 1886), professeur à l'Université de Liège et botaniste de grande renommée, connu surtout pour ses travaux sur les *Bromeliaceae*, publie une notice sur l'histoire de la botanique au pays de Liège, ainsi qu'une note sur la joubarbe d'Aywaille. En 1873, il fait paraître dans la Belgique Horticole, une autre notice, accompagnée de deux planches en couleur, où il décrit notre *Sempervivum* comme une variété nouvelle de *S. funckii*. Laissons parler Morren pour décrire celle-ci :



La Joubarbe d'Aywaille: rosette stérile

"Ses rosaces varient de 3 à 5 centimètres de diamètre et sont sensiblement aplaties à leur surface. Les feuilles sont très nombreuses, de 2 centimètres de longueur sur 4 à 8 millimètres de largeur. Les plus extérieures sont étalées, lisses, avec quelques petites papilles glanduleuses presque imperceptibles ; les suivantes se dressent, se resserrent et se pressent de plus en plus, à mesure qu'elles se rapprochent du centre, et ces dernières sont manifestement glandulo-papilleuses; toutes sont elliptiques-linéaires, plus ou moins rétrécies à la base (4 millimètres), élargies vers le milieu (8 millimètres), terminées en forme de coin, avec le sommet aminci, un peu caréné le long de la ligne médiane, entièrement vertes et particulièrement remarquables par les cils blancs, nombreux, d'un millimètre au moins de longueur et qui bordent les deux marges du limbe. Ces rosaces peuvent se multiplier soit au moyen de jets latéraux qui se forment à l'aisselle des feuilles inférieures, soit au moyen des fleurs qui s'élèvent au centre, mais jamais ces deux modes de propagation ne sont réunis. Les drageons se forment au printemps et se développent de la manière la plus remarquable ils rayonnent en s'appliquant contre le sol sous la forme de petits axes cylindriques couverts de poils courts, d'un rouge vif, munis de petites feuilles d'un vert clair et qui vont porter leur bourgeon terminal à la

distance de 3 à 5 centimètres de la plante-mère, quelquefois même davantage. Ces petites rosettes cherchent alors quelque fissure dans le rocher où elles trouvent à s'enraciner et après s'être affranchies, fondent ainsi une famille nouvelle. Les rosaces florifères ne forment point de drageons, mais dans le courant du mois de juin, il s'élève de leur centre une tige droite, rougeâtre, très velue, glanduleuse, pouvant monter à 15 ou 20 cm de hauteur et munie de feuilles linéaires-lancéolées, se rétrécissant au sommet qui est plus ou moins acuminé, pubescentes à leur surface et ciliées sur les bords. Elle se termine par une inflorescence en cyme rameuse, à 3-5 branches assez étalées et quelque peu recourbées. Les fleurs présentent un calice à 12-14 divisions velues ; les pétales, 3 fois plus longs que les sépales, et en même nombre, sont elliptiques, aigus et, quand ils sont étalés, ils montrent leur coloration rose plus foncée le long de la ligne médiane. Les étamines sont courtes, d'un rouge foncé. On peut observer à l'aide d'une loupe, au pied de chaque carpelle, une très petite lamelle jaunâtre et tronquée. Enfin au milieu de la fleur, existe un verticille d'ovaires, aplatis sur leur face de contact, mais au contraire assez proéminents sur leur face dorsale et même du côté interne. Chacun d'eux est surmonté d'un style étroit, vert dans certaines fleurs, purpurin dans d'autres. On sait que le fruit consiste en follicules polyspermes."



La Joubarbe d'Aywaille : rosette florifère

Après cette publication, on aurait pu croire l'identité définitivement établie. Détrompons-nous, car divers auteurs, et non des moindres continueront par la suite à désigner notre plante sous des noms différents. Jugeons plutôt : M.Michel (1877), Flore de Fraipont, "*S. funkii*, rochers entre Sougnez et Aywaille" ; Th.Durand (1878), Catalogue de la flore liégeoise, "*S. funkii* A.Br. var. *aqualiense* E.Morren, rochers entre Aywaille et Sougné"; Fr.Crépin (1884), Manuel de la Flore de Belgique (5ème éd.): "*S. schnittspahni* Lager, naturalisée sur les rochers près d'Aywaille"; Ch.-

H. Delogne (1888), Flore analytique de la Belgique, "*S. schnittspahnii* Lager, vieux murs dans la vallée de la Vesdre et naturalisé entre Aywaille et Sougné"; J.Goffart (1945), Flore de Belgique et des régions limitrophes, "*Sempervivum montanum* Lej., Aywaille, Malmedy, Vallée de la Vesdre"; J.E. De Langhe et al. (1967), Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines : *S. funckii* Koch, avec l'observation selon laquelle "L'espèce est représentée en Belgique par sa var. *aqualiense* Morren, connue d'une seule localité (Heid-des-Gattes, entre Aywaille et Sougné-Remouchamp."; J.Lambinon et al. (1993), Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (4ème éd.): *S. funckii* F. Braun ex Koch (Syn. *S. schnittspahnii* auct. non Lager), avec une observation similaire. La citation exacte des noms d'auteurs a en fait été précisée par J.Lambinon en 1985, à l'occasion de la distribution d'exsiccata, provenant de culture au jardin botanique de Liège, à la "Société pour l'Echange des plantes vasculaires de l'Europe et du bassin méditerranéen".

Le lecteur se posera peut-être la question de savoir comment cette plante spéciale, considérée par certains auteurs comme un hybride triple de formule *Sempervivum arachnoideum* L. × *montanum* L. × *tectorum* L., s'est implantée chez nous et y a différencié une variété tenue pour endémique, alors que *S. funckii* var. *funckii* est originaire d'Europe centrale. Personne jusqu'à présent n'a pu répondre clairement à cette énigme, mais on peut faire remarquer que d'autres taxons, surtout de groupes polymorphes (*Rubus*, *Hieracium*, *Biscutella*...) relèvent aussi d'un élément phytogéographique à aire très limitée que A. Lawalrée a baptisé en 1956 de "médiomoso-rhénan". il serait donc très utile de savoir si cette plante qui se reproduit facilement par les nombreuses rosettes qu'elle produit, donne des graines fertiles, capables de germer. Il serait indispensable de tenter l'expérience d'un semis, pour s'en rendre compte.

Il nous reste à signaler l'annexe A de l'Arrêté royal du 16 février 1976 (Moniteur belge du 24 mars 1976), qui protège de façon permanente et en tous lieux du territoire belge, certaines espèces végétales croissant à l'état sauvage; y est citée en bonne place la joubarbe d'Aywaille, endémique du lieu. Malgré cela, l'avocat de la commune d'Aywaille et d'autres avec lui prennent argument du fait que cette plante est cultivable hors de son site naturel, pour justifier une destruction de celui-ci au nom de la sécurité publique, Il y aurait beaucoup de choses à dire face à une telle argumentation : si on suivait celle-ci, à quoi bon protéger l'éléphant d'Afrique, puisqu'il y en a encore dans divers jardins zoologiques?

Dans le cadre de la législation actuelle, l'amateur de plantes prélevant quelques rosettes, pour cultiver la plante dans son jardin, serait condamnable et sans doute condamné. Pourtant, dans le cas qui nous occupe ici, il s'agirait de détruire entièrement et impunément un site faisant partie intégrante du patrimoine naturel wallon, voire mondial, que des générations successives de botanistes et de jardiniers, parfois peu scrupuleux, n'ont pas réussi à anéantir. Espérons donc que le bon sens l'emportera, car comme on l'a dit, des solutions moins extrémistes sont possibles, si tout le monde y met de la bonne volonté, à moins que des intérêts basement pécuniaires n'entrent en jeu. Ce n'est pas seulement la Joubarbe d'Aywaille qu'il faut

sauver, mais un des sites les plus prestigieux d'Europe occidentale, auquel un autre botaniste liégeois, trop tôt disparu et qui fut aussi directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Fredi Darimont (Vottem 13 août 1917 - Liège 27 février 1966), consacra une étude détaillée dès 1945 et se dépensa alors sans compter pour en assurer la sauvegarde ! Il n'est pas possible que tout cela eût été vain...

Liste des herbiers {et des récolteurs), contenant du matériel de la Joubarbe d'Aywaille, conservés à l'Herbarium de l'Université de Liège : Lejeune et Courtois, Ch.de pl. 703; Henrotay, comm. par Strail, s.d.; Aug. Donckier (1861); Thielens et Devos, *Kickxia Belgica*, 360, réc. E. Marchal (1869); H. Donckier (1874); P. Halin (1889); G. Dewalque (1894); P.J. Delcez n° 381 (1897); A.Francotte (août) sans date; P. Doubleman (1906); A. Maréchal (1922 et 1&49); J. Goffart (1936); H. Henin (1943); J. Dambion (1946); L.Renard (1948); H.Poth, réc. R. Roncart (1950); J.Lambinon (1952); J.Pelgrims n° 782 (1959); J.Baujean n° 86 (1973); J.Rousselle, ex culture jard. bot. Liège, Soc. Ech. Pl. vasc. Eur. bass. médit. n° 11280 (1983).

Remerciements

Le Professeur J. Lambinon a bien voulu relire, annoter et corriger notre manuscrit. Madame C. Opsomer-Halleux nous a autorisé à publier des extraits de lettres de R. Courtois et Monsieur P. Bertholet nous a fait découvrir le manuscrit de Thomassin.

Les dessins illustrant cet article ont été réalisés en 1980 par Madame M. Gatelier, d'après les originaux de *la Belgique horticole*.

BIBLIOGRAPHIE

- J. Baujean : Deux plantes de rocaille décrites par Edouard Morren, *Plantes de Montagne*, Bull. Soc. Amateurs Jard. Alpines, 117, p. 115-118, 1981, Paris.
- J. Baujean : Le jardin alpin du jardin botanique de l'Université de Liège, Bull. Soc. Plantes et rocailles, 2-1981, p. 1-6, Lausanne.
- A. Bris et Ch. Sladden, Compte-rendu de l'herborisation générale de la Société Royale de Botanique de Belgique en 1898, Bull. Soc. Roy. Bot. Belg., 37, p. 118 - 130, 1898.
- R. Courtois : Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la Province de Liège, 1828, Verviers.
- F. Darimont : Un site biologique à protéger la "Heid des Gattes" près Aywaille,

- Bull. Soc. Roy. Bot. Belg., 78, p.7-13, 1945.
- L. Delvosalle, F. Demaret, J. Lambinon, A. Lawalrée : Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique L'appauvrissement de la Flore indigène, Ministère de l'Agriculture, Adm. des Eaux et Forêts, Service des Réserves Naturelles domaniales et de la Conservation de la Nature, Trav. n° 4, 1969.
 - P.E. Dossin : Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Ourte et dans quelques endroits circonvoisins, par P.E. Dossin, membre de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège, janvier 1807 (MS.ULg. 560, dédié à J. Ramoux, Curé de Gions).
 - P.E. Dossin : Catalogue des plantes qui croissent spontanément aux environs de Liège et qui ont été découvertes par P.E. Dossin, conforme à l'exemplaire qui fut remis par l'auteur au préfet du département de l'Ourte le 15 janvier 1807. (MS. ULg. 2631, dédié à B.C. Dumortier).
 - J. Duvigneaud : La protection de certaines espèces végétales en Belgique, Natura Mosana, 29, p. 86 - 101, 1976.
 - J. Lambinon : *Sempervivum funckii* F. Braun ex Koch var. *aqualiense* E.Morren, Soc. Ech. Pl. Vasc. Eur. Bass. Médit., Bull., 20 46-47, 1985.
 - A. Lawalrée : Flore générale de Belgique, II (III) p. 428, Bruxelles, 1957.
 - A. Lawalrée : Plantes Médio-Mosana-Rhénanes. Biol. Jaarboek Dodonaea, 23, p. 228-253. 1956.
 - A.L.S. Lejeune : Flore des environs de Spa, Liège, 1811-1813 et Revue de la Flore de Spa, Liège, 1824.
 - E. Marchal et L. Bodson : Compte-rendu de la neuvième herborisation générale de la Société Royale de Botanique de Belgique (1870), Bull. Soc. Roy. Bot. Belg., 9, p. 372 -406, 1870.
 - A. Maréchal : Les terrains carbonifères et dévoniens du cours inférieur de l'Amblève, Lejeunia, 4(1), p. 12 - 20, 1940.
 - M. Michel. Flore de Fraipont, Nessonvaux et leurs environs, ..., Verviers, p. 102, 1877.
 - E. Morren. Note sur la Joubarbe d'Aywaille, *Sempervivum Funckii* var. *Aqualiense*, Bull. Soc. Bot. France, session en Belgique, 20, p. LXIII - LXVII, 1873 et Belgique Horticole, 23, p. 161 - 166, 1873.
 - Ch. A. Strail. Florule de Chaudfontaine et de Magnée (Liège), ou Catalogue des plantes qu'on rencontre dans une circonférence d'un rayon de une lieue et demie, en prenant cette dernière commune pour centre. Bull. Soc. Bot. Belg., 2, p. 284-322, 1863.
 - L.F. Thomassin. Tableau abrégé du règne végétal dressé, suivant la méthode de Jussieu par M. Lejeune fils (1806) (MS. A.E.LG., Fonds Français - préfecture n° 452) dans : Mémoire statistique du département de l'Ourte. Publié à titre posthume par le Gouverneur de la Prov. de Liège, Ch. de LUESEMANS, en 1879.
-